

Communication

à la Commission permanente

Séance du vendredi 5

décembre 2025

N° CP-2025-9-1-3

COMMUNICATION SUR L'ETAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE POUR L'ANNÉE 2025

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, DA SILVA ADRIANO Valérie, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HEINTZ Paul, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, KAMMERER Joseph, KOBRYN Florian, KRIEGER Laurent, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARTIN Monique, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, QUINTALLET Ludivine, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, VALLAT Marie-France, VOGT Pierre, WOLFHUGEL Christiane, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

ESCHLIMANN Michèle donne procuration à BUFFA Jean-Claude
HECTOR-BUTZ Isabelle donne procuration à BELTZUNG Maxime
HELDERLE Emilie donne procuration à BIHL Pierre
JEANPERT Chantal donne procuration à MEYER Philippe
KLEITZ Francis donne procuration à PAGLIARULO Karine
KLINKERT Brigitte donne procuration à STRAUMANN Eric
KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul
LARONZE Fleur donne procuration à FREMONT Damien
LORENTZ Michel donne procuration à ISSELE Christelle
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie donne procuration à DA SILVA ADRIANO Valérie
MATT Nicolas donne procuration à JANDER Nicolas
PFEIFFER Pascale donne procuration à MAURER Jean-Philippe
REYMANN Anne donne procuration à DILIGENT Danielle
SITZENSTUHL Charles donne procuration à GREIGERT Catherine
VOGT Victor donne procuration à ERBS André
WOLF Etienne donne procuration à WOLFHUGEL Christiane
ZAEGEL Sébastien donne procuration à GRAEF-ECKERT Catherine

EXCUSES :

FUCHS Bruno, HAGENBACH Vincent, JENN Fatima, KALTENBACH Nathalie, MILLION Lara, RAPP Catherine, SCHILDKNECHT Jean-Luc, ZELLER Fabienne

ABSENTS :

COUCHOT Alain, TENENBAUM Anne, VETTER Jean-Philippe

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la Commission Consultative des Services Publics Locaux,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-2-8-6 du 15 janvier 2021 portant création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-7-0-2 du 13 juillet 2021 relative à l'élection des Conseillers d'Alsace à la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU le procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2025 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

➤ Donne acte au Président de la communication relative à aux travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Collectivité européenne d'Alsace pour l'année 2025, tels qu'exposés dans le procès-verbal de la réunion du 14 octobre 2025, joint en annexe à la présente communication.

Acte est donné à l'unanimité